

## DOSSIER AUTOCHTONE Reportages de l'émission « Enquête » diffusés par Radio-Canada

Votre Association désire vous informer qu'une firme d'avocats a été mandatée afin que soit envoyée à Radio-Canada une demande d'informations complémentaires concernant les reportages de l'émission « Enquête » du 22 octobre 2015, de même que celle du 31 mars 2016.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de notre analyse de ces reportages dans l'optique de leurs effets sur la réputation et l'image des policiers de la Sûreté du Québec, notamment sur ceux et celles qui œuvrent en milieu autochtone.

Cette correspondance exhaustive, contenant de nombreuses interrogations soulevées par nos juristes et spécialiste en communication, relève également les éléments pouvant être généralement soulevés lorsque le professionnalisme des médias est remis en cause.

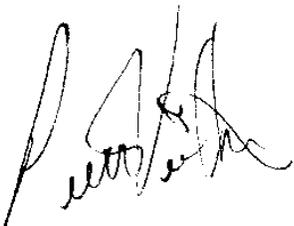
Cette demande adressée à Radio-Canada est disponible sur le site Internet de l'APPQ en cliquant [ici](#).

Il s'agit d'une première étape importante mise en place dans le but de s'assurer que les droits fondamentaux de nos membres soient respectés lors de la diffusion de ce type de reportage.

Nous vous tiendrons informés avec célérité de tout développement à venir dans ce dossier.

\*\*\*\*\*

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux  
Président

PV/mip